



N° \_\_\_\_\_/PR/ RPPR-CAB

## COMPTE RENDU N°21 REUNION DU CABINET DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux et le huit avril à neuf heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes (RPPR), a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour de la réunion comprenait les points suivants :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 16 mars 2022.
2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 16 mars 2022.
3. Réexamen de la feuille de route de mission de suivi-évaluation ;
4. Réexamen des fiches standard de suivi et d'évaluation des programmes et projets ;
5. Examen des cas pratiques de collecte des données ;



6. Point de la collecte en cours des données de suivi des projets et projection sur le rapport à adresser au Président de la République;
7. Esquisse de budget des missions de suivi des projets à accomplir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 ;
8. Communication sur les rencontres à venir avec les partenaires techniques et financiers :
  - a) niveau de préparation des réunions ;
  - b) proposition des dates des réunions ;
9. Divers.

## **1. Adoption du compte rendu de la réunion du 8 avril 2022**

Le compte rendu de la réunion a été adopté moyennant les corrections du RPPR.

## **2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 8 avril 2022**

Le directeur du cabinet du RPPR a présenté le point de l'exécution des décisions de la réunion du 8 avril 2022 en deux rubriques.

### **A. Rappel des décisions**

**A.1.** Saisir la direction générale du contrôle des marchés publics en vue d'entreprendre des démarches pour l'obtention de la signature d'un marché spécifique pour l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation des programmes et projets.

**A.2.** Aménager les fiches standard de suivi et d'évaluation des programmes et projets de sorte à prendre en compte les nécessités révélées par l'examen des cas pratiques de collecte des données présentées par le conseiller aux programmes et politiques économiques.

**A.3.** Poursuivre la collecte des données sur la base des fiches standard.

**A.4.** Corriger le format de rapport standard de suivi-évaluation des programmes et projets.



**A.5.** Revoir la méthodologie d'élaboration des indicateurs et des tableaux de bord de suivi-évaluation des programmes et projets, en traitant les indicateurs avant les tableaux de bord.

## **B. Exécution des décisions**

**B.1.** La direction générale du contrôle des marchés publics a été saisie en vue du lancement de la procédure d'appel d'offres et de conclusion d'un marché spécifique, pour l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation.

**B.2.** Les fiches standard de suivi et d'évaluation des programmes et projets ont été réaménagées. Elles sont produites dans le dossier de la réunion, quoique non inscrites à l'ordre du jour.

**B.3.** Un compte rendu de cas pratique d'utilisation de la fiche standard de suivi est prévu à l'ordre du jour de la présente réunion du 8 avril 2022.

**B.4.** Le projet de format standard de rapport de suivi-évaluation des programmes et projets a été réaménagé. Il est produit au dossier de la réunion.

**B.5.** La méthodologie d'élaboration des indicateurs et des tableaux de bord de suivi-évaluation des programmes et projets a été revue. Le nouveau projet est produit au dossier de la réunion.

Après la présentation du directeur du cabinet, le RPPR a demandé que soit réécrit le point B3 du document de sorte à rendre précisément compte des cas pratiques sur lesquels le conseiller aux programmes et politiques économiques a travaillé.

Le RPPR a également instruit que la lettre à la direction générale du contrôle des marchés publics soit déposée au plus tard le lundi 11 avril 2022 dans la matinée. L'objectif étant d'obtenir la réponse de la DGCMP autorisant le marché de gré à gré pour l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation, avant la tenue de la réunion hebdomadaire du mercredi prochain, 13 avril 2022.



### **3. Réexamen de la feuille de route de mission de suivi-évaluation**

Le RPPR a apporté des corrections de forme au document en examen et a demandé d'en remanier la conclusion.

### **4. Réexamen des fiches standard de suivi-évaluation**

Le RPPR a indiqué des corrections à apporter aux fiches standard au regard de l'examen des résultats des cas pratiques présentés par le conseiller aux programmes et politiques économiques.

Une nouvelle version corrigée des fiches standard de suivi-évaluation sera présentée à la prochaine réunion hebdomadaire.

### **5. Examen des cas pratiques de collecte des données.**

Ce point a été examiné en même temps que le précédent ; les résultats de la collecte des données effectuée par le conseiller ont servi à l'aménagement des projets de fiches standard de suivi-évaluation.

### **6. Point de la collecte en cours des données de suivi des projets.**

Le directeur du cabinet a fait une présentation orale de ce point, en indiquant que les conseillers et les chargés d'études, commis au suivi et à l'évaluation de divers projets, ont commencé leur travail auprès des ministères et des partenaires techniques et financiers. Au regard des premières informations recueillies, le travail se poursuivra sur un total de 176 programmes et projets au lieu des 153 programmes sélectionnés initialement. Le directeur du cabinet a rendu compte du bon accueil qui a été réservé partout aux conseillers et chargés d'études, en dehors du ministère du plan où ils devront encore attendre une instruction de madame le ministre.

Toutefois, les directeurs des études et de la planification, principaux points focaux des ministères étaient indisponibles du fait de leur participation à des séminaires. Ils ont, pour la plupart d'entre eux, donné rendez-vous la semaine prochaine pour la collecte des données. Il en découle que le programme initial des travaux ne peut plus être tenu et la rédaction du rapport au Président de la République ne pourra pas commencer à la date du 6 avril, comme prévu précédemment.



Après la présentation du directeur du cabinet, le RPPR a demandé que le travail s'accélère de sorte à vite rassembler les éléments devant alimenter le rapport au Président de la République, dont la rédaction devra commencer à partir du 17 avril 2022.

Répondant à une préoccupation du conseiller à la planification et à la prospective, le RPPR a demandé de ne pas se limiter à la liste initiale des 153 projets sélectionnés. Le cas échéant il conviendra de prendre en compte les nouveaux programmes ou projets à impact significatif qui pourraient être découverts.

## **7. Projet de budget des missions de suivi des projets au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022.**

Le directeur du cabinet a présenté le projet de budget de financement des missions de suivi et d'évaluation à accomplir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Il a précisé que ce budget sera affiné lorsque la liste définitive des projets à suivre aura été arrêtée, sur la base des résultats des premiers travaux de collecte des données en cours dans les ministères.

## **8. Communication sur les rencontres à venir avec les partenaires techniques financiers.**

- a) préparation des réunions ;
- b) proposition des dates.

Prenant la parole à la demande du RPPR, le conseiller à la planification et à la prospective a indiqué que les partenaires ciblés ont tous reçu les lettres les invitant à marquer leur disponibilité et à désigner, chacun, leur point focal.

Ces partenaires sont, pour l'heure, indisponibles ou absents de Brazzaville. La désignation des points focaux est toujours attendue et il n'y a pas encore de réunion programmée.

A l'issue de cette présentation, le RPPR a demandé de repartir à la charge des partenaires pour accélérer la désignation des points focaux et la programmation (et la préparation) des réunions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et rien n'étant inscrit au titre des divers, le RPPR a levé la séance à 11 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 8 avril 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

**Eugène ONDZAMBE-NGOYI**

**Jean-Raymond DIRAT**

